

# Règlement de consultation

## Réalisation de parcours numériques et ludiques sur le territoire du Parc naturel régional de Brière

Date et heure limites de remise des offres :

1er décembre 2020 à 15h00

Maître d'ouvrage :

Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Brière

Île de Fédrun

214 rue du Chef de l'Île

44720 SAINT JOACHIM

Tel. 02 40 91 68 68

Web. [www.parc-naturel-briere.fr](http://www.parc-naturel-briere.fr)

Contact technique :

Aurélie Martin-Launay, chargée de mission culture et vie locale

Mail : [a.launay@parc-naturel-briere.fr](mailto:a.launay@parc-naturel-briere.fr)



Une autre vie s'invente ici



## **1. Objet du marché**

### **1.1 Objet de la consultation**

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière souhaite confier la réalisation de parcours numériques et ludiques et être formé à la création de parcours numériques en autonomie.

### **1.2 Décomposition et forme du marché**

**Le présent marché comporte uniquement une tranche ferme.**

Le soumissionnaire devra compléter le montant forfaitaire dans l'acte d'engagement. Par ailleurs, il présentera une annexe : la DPGF (décomposition du prix global et forfaitaire) qui liste et précise le coût des prestations qui composent le forfait.

### **1.3 Conditions de participation des concurrents**

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui les exécuteront à la place du titulaire.

En cas de groupement, celui-ci sera solidaire conformément aux dispositions du code de marchés publics.

## **2. 2. Conditions de la consultation**

### **1.2 Délai d'exécution**

Le délai d'exécution est fixé au regard du calendrier détaillé à l'article 8 du volet technique du cahier des charges.

### **1.3 Variantes et option obligatoire**

Les variantes sont autorisées dans la limite des contraintes budgétaires indiquées.

### **1.4 Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **1.5 Les modalités de paiement**

Le paiement se fera, par mandat administratif, sur présentation de facture. Les sommes dues au titulaire du marché seront payées dans le délai réglementaire à compter de la date de réception et de validation des factures.

### **1.6 Conditions particulières d'exécution**

Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution dont le détail est indiqué dans le cahier des charges

### 3. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le présent règlement de consultation,
- Le cahier des charges

### 4. Présentation de la candidature et de l'offre

L'offre sera entièrement rédigée en langue française et exprimée en Euro et en TTC.

Chaque candidat produira un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- ✓ Le DC1 ou lettre de candidature,
- ✓ Le DC2 ou déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement,
- ✓ L'acte d'engagement (ATTRI-1 ex-DC3) complété et le cas échéant signé.
- ✓ Les références concernant les capacités professionnelles et techniques de l'entreprise,
- ✓ Une courte note méthodologique (4 pages maximum) indiquant les orientations qu'il souhaite donner au niveau des scénarii et le détail de ses modalités d'intervention.
- ✓ Un book numérique de références accompagnera cette note.
- ✓ Une décomposition détaillée du prix forfaitaire indiquant notamment les moyens humains et techniques alloués. Le cahier des clauses techniques particulières paraphé et signé.

### 5. Les critères de jugement des offres

Les offres recevables seront classées selon les critères ci-dessous, de façon à dégager l'offre la plus avantageuse.

- Critère 1 : Qualité de l'application (ergonomie, performance, interactivité, visuel... - et références du prestataire) - 50 % de la note globale
- Critère 2 : Méthodologie de mise en œuvre (réunion, planning, personnes ressources) – 30 % de la note globale
- Critère 3 : le prix et sa décomposition – 20 % de la note globale

Les offres peuvent être remises par dépôt contre récépissé ou envoyées par la poste en recommandé avec accusé de réception au plus tard le 1er décembre 2020 à 15 h 00 à l'adresse suivante :

Parc naturel régional de Brière

Monsieur le Président

214, rue du Chef de l'Île

44720 Saint-Joachim

Les offres des entreprises devront être sous pli cacheté et l'enveloppe extérieure portera les mentions « parcours numériques » et « ne pas ouvrir ». Le pli devra contenir les pièces prévues au règlement de consultation.

Ou via la plateforme [lacentraledesmarches.com](http://lacentraledesmarches.com)

## 6. Date de publication de l'offre

30 octobre 2020

## 7. Date limite de réception des offres

1er décembre 2020 à 15 h 00

## 8. Renseignements complémentaires

Parc naturel régional de Brière

214, rue du Chef de l'Île

44720 Saint-Joachim

Tel : 02 40 91 68 68

Personne à contacter :

Aurélie Martin-Launay

Tel. 02 40 91 68 68 LD : 68 65.

Mail : [a.launay@parc-naturel-briere.fr](mailto:a.launay@parc-naturel-briere.fr)